



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 juin 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme LALOUCH

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Jean ESMONIN	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Georges MAGLICA	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	M. Mohammed IZIMER	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. Gérard DUPIRE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiâ MASLOUHI	Mlle Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	M. Alain LINGER	M. Christian PARIS
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Pierre LAMBOROT	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT	

Membres absents :

M. Patrick CHAPUIS	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS
M. Didier MARTIN	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
Mlle Nathalie KOENDERS	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mlle Christine MARTIN
M. Gaston FOUCHERES	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAI
M. Rémi DELATTE	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Fadoua LALOUCH pouvoir à M. Roland PONSAA
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-François DODET
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

OBJET : ENVIRONNEMENT

ACERIB - Agence de Communication et d'Echanges sur les Risques Industriels en Bourgogne - Demande de subvention

L'ACERIB (Agence de Communication et d'Echanges sur les Risques Industriels en Bourgogne), est une association régionale créée en 2006 sur l'exemple de la SEIVA (une structure qui suit les risques liés à l'activité du CEA Valduc).

Son objet est de développer les échanges entre les différents acteurs concernés par les risques industriels, soit :

- DRIRE (occasion de présenter l'administration, les CLIC Comités Locaux d'Information et de Concertation)
- associations de protection de l'environnement (CLAPEN, Longvic Environnement, ...)
- scientifiques (le Président d'ACERIB est M. Finot, professeur de physique à l'Université de Bourgogne)
- élus des Collectivités (JP Masson, C Darciaux et Ph Hervieu)
- industriels soumis à l'ICPE (notamment en ZI de Longvic comme Dijon Céréales,...)

Cette structure se veut être un interlocuteur indépendant sur les questions des risques industriels en Bourgogne. Elle répond à un retard dans ce domaine de la Bourgogne par rapport à d'autres régions. Après un an d'activité, elle est déjà reconnue sur le plan national.

En 2007, le Conseil Régional de Bourgogne et le Conseil Général de la Côte d'Or avaient soutenu financièrement cette agence, le Grand Dijon ayant, quant à lui, décidé de laisser passer une année pour voir.

L'ACERIB sollicite le Grand Dijon à deux titres :

- **une subvention au titre du fonctionnement de 3 000 € pour l'équilibre du budget 2008**

Budget prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES	
Informations (publication, conférences)	10 000 €	DRIRE	20 000 €
CLIC (déplacements 20 exploitants)	3 000 €	Conseil Général Côte d'Or	5 000 €
Stages	1 000 €	Conseil Régional de Bourgogne	8 000 €
Fonctionnement	5 000 €	Le Grand Dijon	3 000 €
Salaires et charges	21 000 €	Exploitants (8 adhésions)	4 000 €
Total	40 000 €	Total	40 000 €

- La DRIRE et le Conseil général de la Côte d'Or ont donné leur accord sur leur participation.

- Le Conseil Régional n'a pas encore versé la totalité de sa participation 2007.

- **une subvention de 1000 € pour la mise aux normes de ses nouveaux locaux dans la Maison des Associations.**

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention globale de 3 000 € .

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 JUIL, 2008



Publié le

Déposé en Préfecture le